

La charte républicaine de l'imam va être adoptée

Article rédigé par *Le Figaro*, le 03 décembre 2020

Source [Le Figaro] Les instances musulmanes et le ministère de l'Intérieur ont discrètement travaillé pour finaliser d'ici peu ce document clé pour l'avenir de l'islam de France.

La «charte républicaine du Conseil national des imams» est en voie d'achèvement. Ce jeudi devait avoir lieu une dernière réunion entre les différentes fédérations de l'islam de France sous l'égide du Conseil français du culte musulman et le ministère de l'Intérieur, pour finaliser un texte déjà très abouti puisqu'il a été discrètement et longuement travaillé avec les mêmes interlocuteurs, samedi 28 novembre. Surchargé, le ministre de l'Intérieur a dû, au dernier moment, reporter ce rendez-vous au lundi 7 décembre.

Il est donc probable que cette charte républicaine, qui encadrera l'activité des imams sur le sol français, puisse être présentée au président de la République dans le délai qu'Emmanuel Macron avait fixé à toutes les fédérations de l'islam de France, lors d'une séance de travail, le 18 novembre dernier. Selon un conseiller de l'Élysée, le président avait alors précisé ce qu'il attendait de ce texte cadre, dont l'objet est de lutter contre l'islamisme radical et ses influences étrangères: *«Il y aura ceux qui signeront et ceux qui ne signeront pas. On en tirera les enseignements. Soit vous êtes avec la République, soit vous n'êtes pas avec la République.»*

La charte républicaine n'est pas encore connue mais elle avance, en parallèle, avec une autre réforme en cours, très importante, la création d'un Conseil national des imams. Cette idée circule depuis des années dans l'islam de France mais elle n'avait encore jamais pris forme en raison de querelles internes toujours très vives à son encontre. Car qui contrôle la sélection, la formation, l'agrément, le recrutement et la gestion des imams contrôle en partie l'islam de France. Ce nouveau projet a ainsi subi, mardi 1^{er} décembre, une charge de la part de l'imam de Bordeaux, très connu, Tareq Oubrou. Avec une douzaine de confrères, il a publié [une tribune dans Le Monde](#) où il met en cause la légitimité du parrainage du CFCM sur ce Conseil des imams car il devrait être, selon lui, confié seulement à des imams et non aux fédérations musulmanes.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)